désert "de 1946 à 1958, de Gaulle songe parfois à s'installer à l'étranger. Un projet canadien tente sa femme qui revient souvent sur le sujet. Un jour, agacé, le général gromelle: "je vous accorde que ce serait follement bucolique. Nous vivrions dans une cabane de rondins au bord d'un lac. je chasserais le caribou et j'apprivoiserais des rennes. Je pêcherais des poissons et vous Yvonne, vous les feriez cuire. Un jour où j'auraus bu trop d'eau de feu je me ficherais dans le lac! ". En mai, 1959, un député présente sa femme au Général et at ajoute: "elle est gaullist". - La mienne aussi! répond-il.

Pendant la guerre d'Algèrie, les attentats del'OAS* se dechaînent. Le ministre de l'intérieur Roger Frey, fait part de ses inquiétudes.

- vous savez mon gérnéral, ils pourraient bien nous assassiner une cinquantaine de nos députés.
- Qu'importe , Frey . Pourvuqu'ils soient bien choisis ! `A la même époque un député , hostile à la politique du Général auquel il rend visite , commence : "Mes amis me chargent de vous faire connaître leur désaccord sur De Gaulle , cinglant

^{*} l'organisation de l'Armée secrète.

: "changez d'amis !"

Un jour, dans la conversation, on aborde devant le Général, le thème de la "vague pornographique" qui commence à déferler: - Coïter?... Le grand frisson d'une seconde, au rythme des mitrailleuses... L'infini à la portée des caniches! "Du Maréchal Pétain; - c'etait un homme exceptionnel. je n'ai jamais changé d'idée là -dessus. Le malheur a voulu, pour la France et pour lui - même, qu'il soit mort en 1925 et que personne ne l'ait su - pas même lui!

L'un de ses mots fameux : - je n'aime que ceux qui me résistent . . . Mais malheureusement , je ne les supporte pas La diplomatie et les diplomates, vus par le Géneral :

- La diplomatie est l'art de faire durer indéfiniment les carreaux fêlés . Les diplomates ne sont utiles que par beau temps fixé . Dès qu'il pleut , ils se noient dans chaque goutte d'eau .
- Pour un militaire, céder à un pays étranger, c'est trahir. Pour un diplomte, c'est faire une bonne manière à un collègue.

En mai 1968, le Général apprend que , sur la place Tian An Men , à Pékin , en pleine "révolution culturelle" l'un de ses diplomates s'est fait traiter de "tête de chien" par les gardes rouges .

- Tête de chien? Bah! De la part de pékinois! ...

De Gaulle humoriste ne pouvait qu'aiguiser la verve d'autres humoristes. François Mauriac, reçu en février 1945 par le Général, à un moment où le courant ne passe pas encore entre les deux hommes, a raconté à son fils Claude: - j'ai eu l'impression désagréable d'être enfermé pendant une demi - heure avec un cormoran... et qui parlait cormoran!

En guise de point final , citons l'admirable dessin de l'humoriste (communiste!) jean Eiffel , publié au lendemain de libération de Paris en août 1944 : la Tour Eiffel s'avance , les bras tendus vers le libérateur aussi long qu'elle et lui dit tendrement : - Mongrand(1)!

3. Le fil de l'épée

L'Armée française sort d'une longue histoire.

Pour elle , comme pour Hamlet ,« le jour n'est pas si jeune ! » Quelle qu'elle fût , cependant , on ne la vit puissante que par l'effet d'un idéal , sorti des sentiments dominants de l'époque et tirant de cette harmonie sa vertu et son rayonnement (2) .

Les de Gaulle, vieille famille du Nord, ont très tôt appartenu à la noblesse d'épée. Au début du 15 ème siècle, un sire de Caulle figure parmi les compagnons de Charles VI et un jehan

_(1)

⁽¹⁾ Ibid, p.2, 18/6/13

⁽²⁾ Charles de Gaulle, Oeuvers 1, visaphone, Paris, 1963, p 175

de Gaulle se distingue à la bataille d'Azincourt. Quand les plantagenet occupent la France , un autre de Gaulle refuse de porter les armes pour le nouveau suzerain : il est declaré " traître et félon ". Son lointain descendant , général de la République - et père d'un futur amiral - connaîtra le même sort lorsque rejetant la défaite , il se dressera contre un règime d'abandon . Pour Charles de Gaulle , la vocation militaire s'affirme , impérieuse , dès le jeune âge (1).

Il écrit dans le livre « la France et son Armée » : La France fut faite à coup d'épée . Nos pères entrèrent dans l'Histoire avec le glaive de Brennus.

Ce sont les armes romaines qui leur portèrent la civilistion . Grâce à la hache de clovis , la patrie reprit conscience d'ellemême après la chute de l'Empire . La fleur de lys , symbole d'uniténationale , n'est que l'image d'un javelot à trois lances . Mais , s'il faut la force pour bâtir un Etat , réciproquement l'effort guerrier ne vaut qu'en vertu d'une politique . Tant que le pays fut couvert de la broussaille féodale , beaucoup de sang coula aux sables stériles . Du jour où fut réalisée la conjonction d'un pouvoir fort et d'une armée solide , la Françe se trouva debout . (2)

⁽¹⁾⁻ Op cit p 1, 18/6/3

⁽²⁾ Charles de Gaulle, Oeuvres II, visaphone, Paris 1963, p 119.

"Enfant, rien ne me frappait davantage que les symboles de nos gloires: arc de triomphe et drapeaux conquis frissonnant dans le soleil", écrira - t - il, en évoquaut "la joie de servir, l'orgueil des armes, le rêve de gloire au pied d'un étendard". Et, plus tard: "Quand j'entrais dans l'armée, elle etait la plus belle chose du monde (...). L'esprit militaire, l'art des soldats leurs vertus, sont une partie intégrante du capital des humains".

Quand survient la guerre de 1914, le lieutenant de Gaulle n'a pas 24 ans.

Ombrageux , secret , il suscite l'admiration inconditionnelle des uns et l'animosité profonde des autres. Ses détracteurs le trouvent hautain , cassant . Ses amis assurent que ce caractère altier dissimule de la timidité . Son commandant de compagnie déclare : "ce garçon ne se sentirait à l'aise que connétable". Un surnom qui lui restera .

Chez de Gaulle la bravoure est naturelle : le feu ne L'émeut pas . Après sa troisième blessure , le général Pétain décerne une superbe citation à "l'officier hors de pair qui a enlevé ses hommes dans un assaut furieux et un corps à corps farouche". Prisonnier , ses tentatives d'évasion lui valent la forteresse réservée aux irréductibles . Il a pour compagnon le futur maréchal soviétique toukhachevsky . En 1923 , le commandant de Gaulle sort de l'Ecole de guerre avec la

mention "bien". Il y tient ensuite des conférences : "le chef" . "le caractère , "le prestige" . En 1927 , il reçoit le commandement d'un régiment de chasseurs . Le général qui le nomme prédit : "je mets en place du futur généralissime" . La notoriété du jeune officier commence avec la publication de ses ouvrages : le fil de l'épée", "vers l'armée de métier", "la France et son armée". Dans ces livres , parus entre 1932 et 1938 , il se montre obsédé par l'inadaptation des moyens de la France aux nécessités de l'heure (1) . Il écrit :

A quelles objections se heurtait , vers 1900 , le règne naissant du sport! Combien de gens , alors , maudissaient l'automobile! Que de familles eussent cru tout perdu à la pensée que les jeunes filles pourraient , un jour , sortir seules! Le rappel de ces souvenirs fait , à présent , sourire l'âge mûr et rire aux éclats la jeunesse .

Ainsi, nos générations, élevées dans le culte exclusif de la nation armée, et marquées par une guerre où la qualité disparaissait sous la masse, semblaient, récemment encore, fixées dans leurs conceptions. Il y a quelques années, l'idée seule d'ajouter un instrument profess ionnel au système des contingents servant à court terme et des foules mobilisées eût provoqué, dans notre pays, un étonnement général. Il faut

⁽¹⁾ Actualité en France, Op cit . p 1 . 18/6/3

dire que certaines illusions extérieures et intérieures et les tendances momentanées de l'école politique dirigeante contribuaient à inspirer un apareil état d'esprit. Que les temps sont changés , déj'á! sans doute , la création d'un corps formé de spécialistes soulève - t - elle encore des objections . Mais l'idée point , se répand , s'impose . l'armée de métier , sortie du royaume des chimères , est aujourd'hui à l'ère des discussions(1).

Il développe sa doctrine d'une armée de professionnels disposant d'une force mécanique, les chars et les avions, qui aurait pour elle la puissunce, la vitesse, la précision.

Les vues pénétrantes du jeune colonel ne rencontrent qu'indifférence chez les politiques et à l'Etat - major . "vers l'armée de métier " n'est vendu qu'à 750 exemplaires en France . En revenche , il est largement diffusé dans la Wehrmacht . Un certain Heinz Gudérian en fera son profit .

Mais à Paris, les stratèges s'enferment dans une vision uniquement défensive et périmmée du territoire.

Pétain estime que les fortifications de la ligne Maginot rendent impossible l'invasion du pays. Il ajoute : "L'action directe des forces aériennes dans la bataille est illusoire". Pour Weygand

⁽¹⁾ Charles de Gaulle, Etudes et correspondance, plon, Paris, 1973, p 143

bientôt général - en - chef, rien de tout ce que réclame de Gaulle n'est à créer, "car tout existe". Or la Françe ne possède alors qu'une seule "division légère" mécanique.

Lorsque le choc se produit, en mai 1940, les chars déferlent de la façon qu'avait, en visionnaire, imaginée celui qu'on appelle "le colonel Motor".... Mais ce sont ceux d'Hitler.

`A la tête d'une division cuirassée, de Gaulle parvient, pendant quel ques jours, à mettre en pratique ses théories. Lançant avec fougue ses unités dans la bataille, il contient la poussée allemande, enfonce le front, fait 400 prisonniers, détruit des dizaines de chars ennemis... et dîne au mess sur un drapeau nazi qui tient lieu de nappe.

Mais l'ordre de repli l'empêche déxploiter son avantage. Et c'est la défaite, la blessure insupportable pour de Gaulle qui vient d'etre promu général. Il décide : "Si je vis, je me

battrais où il faudra, tant qu'il faudra, jusqu'a ce que l'ennemi soit défait et lavée la tache nationale"(1)

⁽¹⁾ Actualité en France, OP. cit. P.2.18/6/3.

4- Un livre c'est Un Homme

S'il n'avait choisi la carr ière des armes et si l'aventure inouie l'attendait au milieu de sa vie n'en avait fait l'un des hommes d'Etat les plus considérables du XXème siècle, Charles de Gaulle eût sans doute été écrivain. Le goût des lettres -que son père enseigne -prédestine le jeune Charles à l'ecriture.Nourri d'auteurs classiques et romantiques, il apprécie surtout Châteaubriand, Barrès, Péguy, Anatole France. A 15 ans, il écrit un récit prémonitoire dans le quel un certain général de Gaulle s'illustre en triomphant des Allemands.

A 16 ans , pastichant Edmond Rostand, il compose une saynète en a alexandrins :" une mauvaise rencontre". Plus trad à l'Ecole supérieure de guerre ses chefs remarquent les textes du jeune officier , qui , dans les années 1920 -1930 de nombreux articles dans la Revue Mititaire .En 1925 , le Maréchal Pétain en fait son officier de plume et lui demande de rédiger une histoire du soldat français à travers les âges. Quand ensuite , il lui retire l'ouvrage pour le confier à un autre , de Gaulle s'insurge . "Un livre , c'est un homme " Après d'âpres démêlés avec le grand chef , c'est sous la signature du colonel de Gaulle que paraîtra "la France et son armée", en 1938. Auparavant , il a publié , en 1924, "La discorde chez l'ennemi", puis "Le fil de l'épée" en 1932 , et "Vers l'armée de métier" en 1935.

A londres, l'Homme du 18 juin combat autant avec la plume qu'avec l'épée . par ses appels et ses discours à la radio, par ses textes et ses lettres aux Alliés et à ses compagnons de la Françe libre .En 1946, éloigné du ,Pouvoir pour une "traversée du désert qui durera douze ans, de Gaulle s'enferme dans son ermitage de Colombey -les deux -églises et commence la rédaction de ses "Mémoires".

Le Général aime tresser les mots , ciseler les phrases .Il passe à sa table de travail cinq heures parjour . Sans compter le temps qu'il consacre à son abondante correspondance -il a calulé avoir signé 35 .000 lettre en un demi siècle .Il apprécie trop la langue pour bâcler l'ouvrage , mais quel effort cela représente pour lui !"De Gaulle écrit difficilement ,douloureusement même ,rature beaucoupcontention , domination de soi , discipline ; note son biographe Jean lacouture . Tout le personn age se retrouve dans cette écriture .

Il confie un jour à André Malraux(1), qui était très fidèle au Général et était son ministre des affaires culturelles, sansinterruption, de 1959 à 1969(2).

¹⁾ Ibd.P.18/6/11.

²⁾ Hubert et christiane Decaux et les autres ,Dictionnaire commenté de l'oeuvre du Général de Gaulle , TomeII, plon, Paris ,1974.P 58.

"Comme il est étrange de se battre à ce point pour arracher de soi ce que l'on veut écrire." Lorsque, dans ses "Memorires ", il raconte son épopée, le Général élève haut son style, régulier, classique, en d'amples périodes harmonieuses que le sel de l'ironie agrément au bon moment, au sein du récit. Il use volontiers du rythme ternaire: "Nous sommes un grand, solide et fort peuple français". "Une France indépendante, pacifique, prospère "."En dépit de tout, la nation française est vivante, souveraine, victorieuse." De Gaulle a le goût du trait, de la notation vive. les admirables portraits qu'il trace des grands acteurs de la deuxième guerre mondiale font songer à la Bruyére.

Plus tard, son souci des textes bien écrits l'amènera à refaire de sa main les discours de son premier ministre, Georges Pompidou.

Pas étonnant que Charles de Gaulle ait séduit les écrivains de lépoque! François Mauriac, ce polisseur de prose, est en voûté autant par le personnage historique que par l'écrivain. Malraux, qui ne craint pas l'emphase, lui lance un jour: "Vous êtes Victor Hugo"! Seul, jean paul Sartre-dont le Général prise fort les écrits-fait mine de le méconnaître.

("je ne connais pas ce monsieur De Gaulle ").Le Général laissera plus de

10 .000 Pages dont certaines sont des morceaux d'anthologie

littéraire. Telle la méditation sur la mort des saisons qui clôt le premier tome de ses "mémoires de guerre(1)."En automne elle (la nature) soupire: "Ma tâch est près de son terme . jai donné mes fleurs ,mes moissons, mes fruits . Maintenant je me recueille . Voyez comme je suis belle encore dans ma robe de pourpre et d'or , sous la déchirante lumière.

Hélas! les vents et les frimas viendront bientôt m'arracher ma parure. Mais un jour, sur mon corps dépouillé, refleurira ma jeunesse! (2)

⁽¹⁾⁻ OP.Cit-18/6/11.

⁽²⁾⁻ Charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, T,1,plon,paris,1973.

Section V-

1- Appel du Général de Gaulle Radio diffusé le 18 juin 1940.)

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser lecombat. Certes, nous avons été nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chef au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui. Mais le dernier mot est -il dit? L'espérance doîtelle disparaître? La défaite est -elle définitive?NO.

Croyez -moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la Françe n'est pas seule! Elle n'estpas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique, qui tient la mer et continue la lutte.

Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans l'imites l'immense industrie des Etats -unis. Cette guerre n'est pas limitée au

territoire malheureux de notre pays .Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France . Cette guerre est une guerre mondiale.

Toutes les fautes , tous les retards, toutes les souffrances , n'empêchent pas qu'il ya , dans l'únivers tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure . le destin du monde est là . Moi , général de Gaulle , actuellement à londres , j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver , avec leurs armes ou sans leurs armes . j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive ,la flamme de la résistance française ne doit pas s'eteindre et ne s'eteindra pas . Demain , comme aujourd'hui , je parlerai à la radio de londres (1).

⁽¹⁾⁻ Maurice Duverger, constitutions et Documents politiques. Presses unive rsitaires de Françe, Paris 12 édit. 1989.P.P 189.191.

2- Allocution prononcée a l'Hôtel de ville de Paris, le 25 Aout 1944.

Pourquoi voulez- vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, chez nous, dans Paris debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains .non! nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies. Paris! Paris outragé! Paris martyrisé! mais Paris libéré par lui même. libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la Françe toutentière, de la France qui se bat, de la seule France de la vraie France, de la France éternelle. Eh bien! Puisque l'ennemi qui tenait Paris a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle.

Elle y rentre sanglante, mais bien résolue. Elle y rentre éclairée par l'immense leçon, mais plus certaine que jamais, de ses devoirs et de ses droits.

Je dis , d'abord , de ses devoirs et je les résumerai tous en disant que , pour le moment , il s'agit de devoirs de guerre . L'ennemi chancelle mais il n'est pas encore battu . Il reste sur notre sol . Il ne suffira même pas que nous l'ayons , avec le concours de noschers et admirables alliés , chassé de chez nous pour que nous nous tenions pour atisfaits après ce qui s'est passé . Nous voulons entrer sur son territoire , comme il se doit en vainqueurs . C'est pour cela que la grande armée française d'Italie a débarqué dans le Midi et remonte rapidement la vallée du Rhône . C'est pour cela que nos braves et chères forces de l'intérieur vont s'armmer d'armes modernes .

C'est pour cette revenche, cette vengence et cette justice que nous continuerons de nous battre jusqu'au dernier jour, jusqu'au jour de la victoire totale et complète. Ce devoir de guerre, tous les hommes qui sont ici et tous ceux qui nous entendent en Françe savent qu'il exige l'unité nationale. la nation n'admettrait, pas, dans la situation où elle se trouve, que cette unité soit rompue. La nation sait bien qu'il lui faut, pour vaincre, pour se reconstruire, pour être grande, avoir avec elle tous ses enfants. La nation sait bien que ses fils et

ses filles, tous ses fils et toutes ses filles, - hormis quelques malheureux traîtres qui se sont livrés à l'ennemi et qui connaissent ou connaîtront la rigueur des lois, - oui! que tous les fils et toutes les filles de la Françe doivent marcher vers les buts de la Françe fraternellement, la mian dans la main (1). Vive la Françe!

3 -Le Général de Gaulle, les communistes et le Gouvernement.

Allocution prononcée à la radio par le général de Gaulle, le 17 novembre 1945.

Dans les graves circonstances où nous sommes, je crois devoir vous expliquer à tous et toutes de quoi il s'agit. l'Assemblée Nationale constituante, aux mains de laquelle j'avais remis mes pouvoirs le 6 novembre dernier, comme vous le savez, m'a elu à l'unanimité, le 13 novembre président du Gouvernement.

En vrtu de la loi que vous avez votée le 21 octobre par référendum, j'avais donc à former le Gouvernement de la Françe.

⁽¹⁾ Charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, Tome I: l'unité, 1942 - 1944. Documents: plon, Paris, 1956 (le livre de poche historique) p. p, 502, 503

Mon désir était de le former à l'image de l'unanimité même qui s'était réunie sur mon nom et qui me paraît s'imposer pour la tâche vitale de reconstruction et de rénovation que nous avons à poursuivre tous ensemble.

Dans le choix des ministres, comme dans l'oeuvre nationale commune, je n'entendais exclure aucune des grandes tendances de l'opinion et notamment aucun des trois partis qui ont obtenu, et de beaucoup, le plus de voix aux éléctions et le plus de sièges à l'Assemblée.

Mais , naturellement , j'entendais attribuer moi - même les départements ministériels ou , comme on dit , les portefeuilles d'une part suivant les aptitudes de chacun , d'autre part suivant la politique que représentent forcément , au dedans et au dehors des hommes qui proviennent des partis . Si le chef du Gouvernement ne procédait pas ainsi , que signifierait sa fonction ?

Or , je , me suis trouvé devant l'exigence des chefs d'un des trois partis principaux , le quel posait , pour la participation de ses hommes au pouvoir , une condition catégorique .Ce parti demandait que je donne à l'un de ses membres l'un des trois ministères suivants : Affaires étrangères , Guerre , Intérieur . Je n'ai pu accepter cette condition . Autant j'étais disposé à associer largement à l'oeuvre économique et sociale du Gouvernement les hommes provenant du parti dont il s'agit et

à leur attribuer des ministères en conséquence, autant je ne croyait pas pouvoir leur confier aucun des trois leviers qui commendent la politique étrangère, savoir : la diplomatie qui l'exprime, l'armée qui la soutient, la police qui la couvre.

En agissant autrement , dans la situation internationale d'aujourd'hui , j'aurais risqué de ne pas répondre , ne fût ce même qu'en apparence , - mais , dans notre univers tendu les apparences comptent pour beaucoup , - à la politique française d'équilibre entre deux très grandes puissances , politiques que jecrois absolument nécessaire pour l'intérêt du pays et même pour celui de la paix . Il se trouvait , au surplus , que cette question qui m'éait posée coincidait , par le fait du hasard , mais coîncidait , néanmoins avec un moment difficile des relations entre ces deux très grandes puissances et particulièrement grave pour l'avenir de la paix .

Dans mon attitude négative à l'égard de ce qui m'était réclamé, il n'y avait là , vous le voyez , d'outrage pour personne , mais simplement un haut intérêt d'Etat . je demande à tous les Français ,à toutes les Françaises , de bien mesurer cela . Quant à moi , je me tiendrais pour indigne d'être le chef du Gouvernement de la Françe , si je méconnaissais, pour la commodité d'une combinaison , cette donnée de suprême intérêt national .

Quoi qu'il en soit, je me suis trouvé, par suite des exigences

spécifiques d'un parti, dans l'impossibilité de former, comme je l'aurais voulu, un Gouvernement d'unanimité nationale. Dans cette situation, le juge est tout trouvé, c'ést l'Assemblée Nationale constituante. C'est elle, en effet, qui m'a chargé de former et de diriger le Gouvernement de la Françe et c'est elle qui m'a indiqué par son vote unanime le caractère qu'elle m'invitait à lui donner.

C'est pour quoi , conformément aux principes du régime représentatif que nous avons voulu faire renaître et qui a le droit et le devoir de prendre ses responsabilités , je me tourne maintenant vers la représentation nationale et je remets à sa disposition le mandat qu'elle m'a confié.

si sa décision doîtêtre d'appeler quelqu'un d'autre que moi à diriger les affaires de la patrie, je quitterai sans aucune amertume le poste auquel, dans les plus graves périls de son Histoire, j'ai cherché à la bien servir depuis cinq ans et cinq mois.

Si, au contraire, l'Assemblée me confirme dans ma charge, je tâcherai de la porter encore au mieux des intérêts de l'honneur de la Françe (1).

⁽¹⁾ charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome III, le salut, 1944 -

^{46 .} Documents: plon, Paris 1959 p,p 627, 628

.4 - Le Départ

Déclarations faites par le général de Gaulle à l'Assemblée constituante, le 31 décembre 1945 et le ler janvier 1946.

Première déclaration

L'orateur que nous venons d'entendre (c - à - d , M . Albert Gazier) a posé parfaitement bien le problème qui se trouve soumis à l'Assemblée à l'occasion des crédits militaires . Un jour ou l'autre , ce débat devrait avoir lieu . je ne sais pas quelle en sera la conclusion . Mais le gouvernement n'est pas fâché de l'occasion qui lui est offerte de s'expliquer sur ce point .

Sur les grands principes que l'orateur a exposés fort éloquemment le Gouvernement et en particulier, son chef ne croient pas avoir rien à se reprocher.

Ces grands principes se résument en ceci : souveraineté nationale . Il ne semble pas qu'on puisse trouver , dans la conduite de celui qui vous parle , rien qui ait été jamais contraire à la souveraineté nationale .

L'Assemblée Nationale constituante a le plein pouvoir législatif. Personne ne le conteste, et surtout pas moi. Elle a tout pouvoir de suivre le Gouvernement qui lui plaît et s'il ne lui plaît pas de le laisser partir ou de le faire partir.

Ces attributions de l'Assemblée Nationale constituante ne sont en rien contestées et dans mon esprit, elles ne sont nullement contestables. Mais le fait est qu'il y a un Gouvernement!

Il a été constitué comme vous l'avez souhaité. Vous avez, tout récemment, marqué par votre unanimité que vous en approuviez la composition et j'ajoute le programme, qui a été développé de la façon la plus explicite devant vous.

Et ce pendant, aujourd'hui vous venez dire que ce gouvernement tel qu'il est composé et tel qu'est son programme, vous heurte, vous qui avez bien voulu d'une façon répétée, accorder votre confiance.

Il faut éclaireir cette situation. Le Gouvernement qui est ici a - t - il votre confiance ou ne l'a - t - il pas ? Vous avez l'occasion de le dire, car le Gouvernement, lui, vous l'offre, en déclarant que les crédits qu'il vous a proposés il les considère en conscience comme nécessaires.

Ou bien vous les voterez, et alors vous lui aurez témoigné votre confiance, ou bien vous ne les voterez pas, et le Gouvernement sera obligé d'en tirer aussitôt toutes les conséquences. Il n'ya pas de voie plus démocratique. Si l'on veut lever tout ce qui peut sembler un voile tendu sur la réalité politique d'aujourd'hui, en voici l'occaion.

Levez le voile! Dites si oui ou non , le Gouvernement a votre confiance . A aucun moment , le Gouvernement ne considérerait qu'il a le droit de rester dans ses fonctions et de porter la charge qu'il assume s'il n'était pas assuré d'avoir la confaince de l'Assemblée nationale constituante.....J'ajouterai un mot après avoir entendu les explications de vote des orateurs des divers groupes .Ce mot n'est pas pour le présent .Il est déj'à pour l'avenir .Le point qui nous sépare de certains d'entre vous, c'est une conception générale du Gouvernement et de ses rapports avec la représentation nationale.

Nous avons commencé à rconstruire la République . Vous continuerez de le faire . De quelque façon que vous le fassiez , après moi , je crois pouvoir vous dire en conscience , - et sans doute est -ce la dernière fois que je parle dans cette enceinte,-que ,si vous le faites sans tenir compte des leçons de notre Histoire politique des cinquante dernières années et, en particulier , de ce qui s'est passé en 1940 , si vous ne tenez pas compte des nécessités absolues d'autorité de dignité et de responsabilité du Gouvernement , vous irez à une situation telle qu'un jour ou l'autre, je vous le prédis, vous regretterez amèrement d'avoir pris la voie que vous aurez prise.

Deuxième Déclaration

je tiens à répondre à l'orateur qui vient de parler (c-à-d,M.André philip) en lui signalant à quel point le débat qui l'oppose à moi -même ainsi qu'au Gouvernement est un débat de fond.

je me demande quelle étrange conception cet orateur se fait du Gouvernement de la République! Il nous dit :« Dans la matière grave qu'est celle des crédits de la Défense nationale, le gouvernement considére une chose comme nécessaire. L'Assemblée ne veut pas la reconnaître comme telle. Le Gouvernement n'a qu'à en prendre son parti.»

La même question s'est posée hier à propos des fonctionnaires et avant - hier à propos de la nationalisation du crédit.

Elle se posera demain sur n'importe quelle autre question .Or ce régime d'une Assemblée qui gouverne elle -même ,-car , en dernier ressort , c'est bien cela que l'on veut ,-ce régime est concevable , mais ce n'estpas celui que conçoit le Gouvernement . Je ne l'ai jamais dissimulé en prenant les fonctions que vous avez bien voulu m'attribuer .Je ne vous ai pas dissumulé dans quel esprit j'acceptais la responsabilité de former et de diriger le Gouvernement . Je vous en prends tous à temois.

Oui, il y a deux conceptions. Elles ne sont pas conciliables. C'est d'ailleurs là le débat qui va s'engager bientôt à l'Assemblée- dont je vais me trouver absent - et demain, devant le pays, à propos de la constitution. C'est là la question qu'il faut résoudre. Veut -on un

Gouvernement qui gouverne ou bien veut on une assemblée omnipotente déleguant un Gouvernement pour accomplir ses volontés ? Cette deuxième solution, c'est un régime dont nous avons nous -mêmes fait parfois l'expérience et d'autres aussi l'ont faite.

Personnellement, je suis convaincu qu'elle ne répond en rien aux nécessités du pays dans lequel nous vivons, ni à celles de la période où nous sommes et où les problèmes sont si nombreux, si complexes, si précipités, si brutaux, qu'il paraît impossible de les résoudre dans tel cadre constitutionnel.

Alors à quelle formule devrait - on s'arrêter ?Je ne parle pas pour moi, bien entendu, je parle pour vous.

Mais j'ai hâte de le faire pendant que cela m'est encore possible ici. La formule qui s'impose, à mon avis, après toutes les expériences que nous avons faites, c'est un Gouvernement qui ait et qui porte seul-je dis: seul-la responsabilité entière du pouvoir exécutif.

Si l'Assemblée, ou les Assemblées, lui refusent tout ou partie des moyens qu'il juge nécessaires pour porter la responsabilité du pouvoir exécutif, eh bien! Ce Gouvernement se retire - un autre Gouvernement apparaît. C'est d'ailleurs me -semble -t-il, ce qui va, justement arriver....(1)

¹⁾⁻ charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, Tome III: le salut 1944-46. Documents: plon.Paris.1959.p.p.642-644.

5- Une situation sans précédent

Lettre de M. Edmond Michelet, ministre des Armées, au général de Gaulle, à Marly

paris, le8 avril 1946

MONGénéral

A plusieurs reprises, le président Gouin m'a demandé de lui soumettre un décret fixant votre situation dans l'Armée, situation que, naturellement, il désire la plus élevée.

Avant de donner satisfaction au chef du Gouvernement, je désire connaître votre opinion sur l'opportunité d'une telle décision. Il ne faudrait pas, en effet, -c'est tout au moin mon avis, -qu'elle puisse être interprétée comme une mise en position de non -activité à laquelle, pour ma part, je me refuserais à souscrire. s'il vous semblait possible de me recevoir pour me faire part de votre position à cet égard, j'en serais très particulièrement heureux.

je vous prie de me croire toujours, mon Général, votre très fidèlement et sincèrement attaché.

Lettre du Généralde Gaulle à M.Edmond Michelet, ministre des Armées.

Marly, le 12 avril 1948

Mon cher ministre

je réponds à votre lettre du 8.

Depuis le 18 juin 1940, - date du jour où je suis sorti du cadre pour entrer dans une voie assez exceptionnelle, __ les évènements qui se sont déroulés, ont été d'une telle entité et d'une telle dimension qu'il serait impossible de « régulariser» une situation absolument sans précédent. `A cette situation, il n'a, d'ailleurs, été nullement besoin de changer quoi que ce soit, pendant les cinq ans, sept mois et trois jours d'une très grande épreuve.

Toute« solution administrative» qu'on tenterait d'y appliquer aujourd'hui prendrait donc un caractère étrange et même ridicule. La seule mesure qui soit à léchelle est de laisser les choses en état, la mort se chargera, un jour, d'aplanir la difficulté, si tant est qu'il y en ait une. Veuillez croire, mon cher Michelet, à mes sentiments les meilleurs.(1)

¹⁾⁻ Charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, tomeIII : le salut, 1944-46. Documents : plon, Paris, 1959.p.647.

Deuxième chapitre :

section I - A la Recherche d'un nouveau régime

1. Le Gouvernement provisoire

En droit, la République n'a pas cessé d'exister. Mais cette formule ne distingue pas de quelle République il s'agit. Sur ce point, le Gouvernement provisioire, constitué sous la présidence du général de Gaulle, n'a pas de doctrine établie : quand il s'installe à Paris, dès la libéretion de la capitale, en août 1944, il a d'ailleurs bien d'autres soucis, il lui faut poursuivre la guerre aux côtés des Alliés, achever la libération du territoire, assurer le ravitaillement, procéder à la reléve de l'administration de Vichy et parer aux riques que comporte l'action de certains groupes de résistants qui confondent la libération avec une opération politique de style révolutionnaire. De son côté le conseil national de la Résistance où se trouvent les différents courants de la lutte organisée contre l'occupant, a émis des vues assez distinguées sur les réformes économiques et sociales à accomplir, mais n'a pas à proprement parler, de programme politique ni de projet institutionnel. Quant à consulter le pays, il ne peut en être question aussi longtemps que les opérations militaires ne seront pas terminées et que les prisonniers de guerre et les déportés du travail ne seront pas rentrés dans leurs familles. La Françe libérée s'intalle donc dans le